

Pour diffusion immédiate

EES sur les hydrocarbures : Le CREGÎM présente son mémoire à la consultation de Gaspé

Bonaventure, le 18 novembre 2015 – C'est lors de la soirée du 17 novembre que le CREGÎM, à l'instar de plusieurs autres organisations et citoyens de la région, a présenté son mémoire préliminaire lors de la consultation liée à l'EES globale sur les hydrocarbures qui se tenait à Gaspé.

Tout comme plusieurs autres intervenants, le mémoire du CREGÎM soulignait le manque de rigueur de la démarche dont les délais étaient tout simplement irréalistes afin de tenir un réel exercice d'analyse et de consultation crédible. Rappelons que les organisations et citoyens qui souhaitaient se prononcer sur le dossier des hydrocarbures n'ont eu qu'environ 3 semaines pour analyser 62 études totalisant plus de 4 000 pages et qu'au moment des consultations, plus du quart des études n'étaient toujours pas publiées. Bien que le délai de dépôt des mémoires soit maintenant repoussé à 15 jours après la sortie de la dernière étude qui sera publiée, il a été mentionné que les consultations étant déjà en cours, leur légitimité était toujours insuffisante.

Le CREGÎM a notamment tenu à réitérer sa demande à l'effet que la filière des hydrocarbures dans l'est de la province ne doit pas être exemptées d'une étude du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) qui est l'outil compétent et indépendant qui est à même d'analyser correctement cette filière. Notons que l'absence du BAPE dans l'analyse de ce dossier a été relevé dans la presque totalité des mémoires présentés et que l'exception qui est accordée à l'industrie pétrolière dans l'est de la province suscite de nombreux questionnements sur l'objectivité du gouvernement du Québec.

Alors que l'argument principal pour l'exploitation du pétrole en Gaspésie repose sur la diminution des importations, le mémoire du CREGÎM faisait également état du fait que les quantités de pétrole qui pourraient être récupéré auraient un impact insignifiant sur les importations québécoises. En effet, selon les données de Pétrolia et Junex, l'exploitation des projets Haldimand et Galt répondraient à moins de 1% de la consommation annuelle actuelle si leur exploitation se faisait sur 25 ans.

Le CREGÎM continuera d'analyser la documentation publiée dans le cadre de cette démarche afin de présenter un mémoire final plus complet. Vous pouvez consulter le [mémoire préliminaire du CREGÎM](#). Nous vous invitons également à consulter le [mémoire déposé par le Regroupement national des CRE du Québec \(RNCREQ\)](#).

- 30 -

Source :

Yanick Desbiens, agent de communication et chargé de projet énergie
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498
caroline.cregim@globetrotter.net
www.cregim.org